



26

sept.
2017

▲ Niv. 2

Aucune
réponse

Turquie

n° 87/2016

Création de l'alerte : 04 août 2016

Interdiction de publication d'une information relative à une investigation sur le blanchiment d'argent en Italie impliquant le fils de Erdoğan

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

AUCUNE RÉPONSE

AUTEUR : FEJ/FIJ, AEJ, Index

La 9ème Cour Criminelle de Paix d'Istanbul a bloqué la couverture médiatique de Gazeteport, de BBC Türkçe, de The Independent et de Diken's, relative à l'investigation sur le blanchiment d'argent lancée en Italie contre Bilal Erdoğan, le fils du Président turc. La demande de blocage avait été faite par l'avocat de Bilal Erdoğan's le 26 juillet et approuvée quelques heures plus tard. La Cour a décrété que les articles à propos de Bilal Erdoğan "ne peuvent pas être considérés comme s'inscrivant dans les limites de la liberté de la presse, de la liberté d'expression et du droit à l'information et à la critique, mais peuvent être catégorisés comme une violation des droits de personnels".

L'investigation relative au blanchiment d'argent faisait suite à des accusations formulées en février 2016 par Murat Hakan Uzan, homme d'affaires et opposant au Président Erdoğan, qui alléguait que Bilal Erdoğan avait transféré de grandes quantités d'argent en Italie en septembre 2015 sans le déclarer aux autorités.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➦ Article publié sur Mappingt Media Freedom, le 26 juillet 2016
- ➦ Article publié sur Bianet le 3 août 2016

SUITES DONNÉES

26 sept. 2017 |

Le Commissaire aux droits de l'homme du CdE rappelle que toute



restriction d'accès à des contenus en ligne devrait se fonder sur un cadre juridique, strict et prévisible, offrant la garantie d'un contrôle judiciaire pour prévenir d'éventuels abus.

- ➔ **Commentaire du Commissaire aux droits de l'homme: "Le blocage arbitraire d'internet porte atteinte à la liberté d'expression"**